

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 17 décembre 2004  
(convocation du 8 décembre 2004)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Sept Décembre Deux Mil Quatre à 09 Heures 00 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence successivement de M. CANIVENC Doyen d'âge et de M. Alain ROUSSET, Président élu de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, M. BOCCHIO Claude, M. BRANA Pierre, M. BREILLAT Jacques, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme BRUNET Françoise, M. CANIVENC René, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CARTRON Françoise, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michèle, M. DAVID Alain, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAORO Michèle, M. FAVROU Jean-Pierre, M. FAYET Guy, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FERRILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHARD Max, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOUDEBERT Henri, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MARTIN Hugues, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. PIERRE Maurice, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. PUJOL Patrick, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. ROUSSET Alain, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SEUROT Bernard, M. SIMON Patrick, M. SOUBIRAN Claude, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. BELIN Bernard à M. SAINTE-MARIE Michel  
M. CASTEX Régis à M. REBIERE André  
Mme DESSERTINE Laurence à M. BRON Jean-Charles (à partir de 13 H 30)  
M. FERRILLOT Michel à M. BAUDRY Claude (à partir de 12 H 30)  
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge (à partir de 12 H 30)  
Mme ISTE Michelle à M. GUICHARD Max (à partir de 12 H 30)  
M. JAULT Daniel à Mme DELAUNAY Michèle (à partir de 12 H 30)  
Mme LIMOUZIN Michèle à M. GRANET Michel (à partir de 12 H 30)  
M. LOTHaire Pierre à M. DUCHENE Michel (à partir de 11 H 30)

M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
Mme NOEL Marie-Claude à M. HURMIC Pierre  
Mme PUJO Colette à M. QUERON Robert (à partir de 13 H 30)  
M. QUANCARD Joël à M. CAZABONNE Didier  
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques (à partir de 12 H 30)  
M. SEGUREL Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent (à partir de 11 H 00)  
Mme VIGNE Elisabeth à Mme WALRYCK Anne (à partir de 12 H 30)

**LA SEANCE EST OUVERTE PAR M. CANIVENC, DOYEN D'ÂGE**

**Approche environnementale sur l'urbanisme appliquée au Plan Local  
d'Urbanisme-Lancement d'une étude-Participation financière de l'Ademe-  
Acceptation-Décision-Autorisation-**

Monsieur LAMAISON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) incite à une meilleure prise en compte de l'environnement dans les politiques d'aménagement et d'urbanisme et ceci le plus en amont des décisions.

L'Approche Environnementale sur l'Urbanisme (AEU), dispositif d'aide à la décision développé par l'ADEME, accompagne les collectivités locales pour la prise en compte des thématiques environnementales et énergétiques dans les projets d'urbanisme opérationnel et les démarches de planification territoriale.

Dans le cadre de l'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme il est apparu intéressant de confier cette étude à l'A'urba, maître d'œuvre du projet, dans le cadre de son programme de travail annuel 2004. En effet cette démarche peut permettre de confirmer et d'affiner les principes de Développement Durable du PLU. Elle devra s'inscrire dans les fondements du PADD ainsi que dans ceux de la charte pour l'environnement et le développement durable.

Les principaux enjeux de cette étude sont les suivants :

- enjeux issus du PADD :

- . soutenir un développement urbain équilibré
- . structurer les première et deuxième couronnes en favorisant le regroupement d'activités commerciales, artisanales et de services urbains autour des pôles d'échanges
- . favoriser l'équité sociale dans l'habitat par la mixité spatiale et sociale
- . maîtriser la mobilité
- . renforcer la vocation économique
- . réduire les disparités sociales et économiques dans et entre les quartiers
- . valoriser la trame verte et les grands espaces naturels

- enjeux issus de la charte pour l'environnement et le développement durable :

- . maintenir et mettre en valeur l'environnement paysager et améliorer le cadre de vie
- . renforcer la prévention des nuisances sonores
- . engager une politique de précaution contre les risques naturels et industriels
- . réduire les nuisances en air et favoriser le développement des énergies renouvelables
- . améliorer la gestion en eau
- . assurer la maîtrise de la gestion des déchets.

Cette mission d'expertise sera composée de trois volets complémentaires :

- la réalisation d'un pré-diagnostic,
- la définition d'orientations et de principes d'aménagement sur les secteurs voués à l'urbanisation,
- la transcription des orientations retenues dans le PLU ou la réalisation d'un guide de préconisations.

Le montant prévisionnel de l'étude est estimé à 68 476,10 €. Il sera imputé sur le programme de travail 2004 de l'A'urba selon la répartition ci-après :

- rubrique Environnement, espaces naturels, ressources et risques - AEU impacts énergétiques PLU	41 476,10 €
- rubrique Planification et stratégies territoriales – PLU mode d'emploi : plaquette pédagogique	27 000,00 €

La participation financière de l'ADEME sera recherchée et finalisée par une convention, dont projet ci-joint, à intervenir entre notre établissement public et cet organisme.

Le plan prévisionnel de financement pourrait s'établir comme suit :

CUB	43 476,10 €
ADEME	25 000,00 €

Dans ces conditions, si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **ACCEPTER** le principe de cette étude à confier à l'A'urba et à imputer à son programme de travail 2004,
- **SOLLICITER** la participation financière de l'ADEME,

Cette recette sera imputée au chapitre 13, fonction 8241, compte 1318, du budget de l'exercice en cours,

**- AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération,

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 17 décembre 2004,

Pour expédition conforme,  
le Vice -Président,

**REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
30 DÉCEMBRE 2004**

M. Alain ROUSSET

